

Une licence en psychopédagogie scolaire dans le cadre du LMD et les difficultés de sa réalisation

Résumé

La rentrée 2006 a vu l'arrivée de la première promotion d'étudiants en psychopédagogie scolaire dans le cadre de la réforme LMD. Les programmes de leur formation ont été réalisés en fonction des besoins du secteur utilisateur. Cette licence arrive à la troisième année de sa mise en place; cependant, celle-ci a été gênée par un certain nombre de difficultés qui doivent être gérées de la manière la plus efficace possible pour permettre une meilleure réussite de la réforme. Ces obstacles expriment tout le malaise de l'université...

La réforme de l'enseignement supérieur, connue sous les termes de système LMD vise à l'uniformisation des diplômes et l'ouverture de l'Université sur le monde du travail et engage de nouveaux types de savoirs et de nouvelles formes d'acquisition des savoirs.

En effet, c'est une formation basée sur la qualité de l'enseignement, les compétences, les nouvelles technologies de l'information et de la communication et l'employabilité qui constituent les orientations principales de la réforme de l'Université. L'amélioration de la qualité de l'enseignement est l'objectif principal de cette réforme.

Un certain nombre d'avantages est habituellement mis en avant pour décrire cette réforme de l'enseignement supérieur, avantages servant tout aussi bien les étudiants que les enseignants et qui sont principalement l'universalité des diplômes, la mobilité de l'étudiant et la capitalisation des acquis.

Cependant le système LMD nécessite des conditions particulières pour sa mise en œuvre, et ce, notamment au plan pédagogique :

- Un travail pédagogique plus collectif : une équipe pédagogique qui définit et assume en commun la diversité des parcours offerts aux étudiants.
- Un accompagnement plus actif des étudiants par des enseignants tuteurs, donc une mobilisation et l'implication de tous les enseignants.
- Des étudiants appelés à être plus acteurs de leur formation et de leur parcours, donc une implication plus grande des étudiants et l'utilisation de méthodes pédagogiques particulières, centrées sur l'apprenant.
- Des moyens humains et matériels considérables en particulier la mobilisation du personnel technique et administratif.
- Un développement considérable de la recherche scientifique car les laboratoires doivent accueillir des étudiants en première et deuxième années de maîtrise pour de longues périodes.

L'université de Constantine est à la 3^{ème} année de l'instauration de cette réforme, laquelle, il faut le souligner, s'est faite en même temps que le système précédent a été maintenu.

Or il faut signaler que l'université algérienne est loin de posséder tous les moyens et atouts nécessaires à la mise en place du système LMD, et qui sont disponibles dans les grandes universités européennes ou les universités privées et publiques américaines.

En effet, l'Université algérienne se caractérise par un certain nombre de déficits, notamment (Ghalemallah , 2005, pp. 42-43) :

- L'insuffisance numérique du corps enseignant et la dégradation du taux d'encadrement qui est passé d'un enseignant pour 17 étudiants en 1994-1995 à un pour 28 en 2004-2005 et qui a certainement encore diminué avec l'entrée de cohortes importantes d'étudiants. (La norme internationale étant de 1 enseignant pour 15 étudiants).

- Une sous qualification du personnel académique : 15% du corps enseignant permanent sont titulaires d'un doctorat. Le ratio étant de 1 enseignant de rang magistral pour 188 étudiants (norme 1/70)
- L'inégalité de répartition entre les établissements et surtout entre les disciplines : en moyenne un enseignant pour 80 étudiants en sciences économiques et en science juridiques où sont inscrits près

d'un tiers des étudiants de graduation, et 1 enseignant pour 3 étudiants en physique.

- La pénurie de documentation et la faiblesse des échanges avec les universités étrangères produisant une rupture avec les sources internationales d'un savoir scientifique en pleine expansion.
- La faible productivité scientifique et pédagogique.
- L'isolement des établissements coupés de leur environnement socio-économique.
- Une absence criante de moyens matériels, de supports pédagogiques, de matériel informatique...

L'expérience du Département de Psychologie :

La mise en place d'une licence LMD en psychopédagogie scolaire a été réalisée après l'analyse des besoins du secteur utilisateur et un essai de tracer un profil de poste du psychologue scolaire ainsi qu'une analyse critique des programmes de formation de licence classique en psychologie scolaire, telle qu'elle était enseignée à l'université algérienne.

La mise en place des Unités de Dépistage et de Suivi (UDS) dans les établissements scolaires a été prévue de façon réglementée par la circulaire interministérielle n° 01 du 06 Avril 1994 portant plan de réorganisation de la santé scolaire. Ces structures, prévoyant l'existence en leur sein de médecins, chirurgiens dentistes, psychologues et paramédicaux, ont commencé à fonctionner dès 1995 malgré la carence en psychologues scolaires. En 2001 lors des assises nationales de la santé scolaire, on a pu noter l'existence de 1211 UDS dotées de 1870 médecins, 1130 chirurgiens dentistes, 201 psychologues et 2060 paramédicaux.

Les psychologues affectés à ces postes sont pour la plupart des psychologues cliniciens, et dans peu de cas des licenciés en Sciences de l'Education, la formation de psychologues scolaires étant quasi inexistante dans les universités algériennes (Alger a été longtemps la seule à procéder à cette formation). L'université de Constantine a ouvert une filière de psychologie scolaire avec une première promotion sortie en 2004, de même qu'a démarré en 2001 la formation des médecins de santé scolaire

dans le cadre du CES de santé scolaire. Le programme suivi, à l'instar de toutes les autres filières a été fourni par le MESRS et comporte de nombreuses lacunes : intitulés de modules sans contenus déterminés pour certains modules, grands axes manquant de précision pour d'autres modules, et enfin, accumulation inappropriée et sans cohérence de connaissances diverses et redondantes dans d'autres modules.

Dans le cadre du module de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent de troisième année de licence en psychologie scolaire, les étudiants de trois cohortes consécutives (2002, 2003, 2004) sont sortis dans les institutions scolaires de la région de Constantine pour se familiariser avec le travail de terrain du psychologue. L'objectif de ces visites était de connaître le rôle du psychologue scolaire, sa démarche, le type de prise en charge qu'il pratique, et surtout les principaux troubles et difficultés observés chez les élèves des différents cycles scolaires.

Une première évaluation de la pratique des psychologues scolaires dans la région de Constantine (Constantine, Mila, Jijel et Sétif) nous montre que :

1- Le psychologue scolaire essaie d'apporter une aide aux élèves, de prendre en charge certains troubles, oriente souvent les élèves vers d'autres spécialistes, prépare les élèves aux examens, sensibilise à certains problèmes de santé publique (sida, drogue...)

2- Les troubles les plus fréquemment observés chez les élèves sont :

- Les troubles du comportement : hyperactivité, inhibition, violence, vandalisme, tabagisme, toxicomanie, fugues, vols.
- Les troubles du langage : bégaiement, dyslexie, troubles de la parole.
- Les troubles psychopathologiques : énurésie, problèmes affectifs, phobies.
- Traumatismes psychologiques (victimes du terrorisme...).
- Échec scolaire, rupture scolaire, phobies scolaires, retard scolaire, difficultés d'assimilation, angoisse des examens.
- Arriération mentale.
- Maltraitance.

3- La prise en charge des différents troubles est variable : certains psychologues entreprennent de réelles thérapies des élèves, avec utilisation de techniques plus ou moins élaborées (relaxation,

thérapie comportementale...), d'autres se contentent de donner des conseils, d'autres encore préfèrent les orienter vers des confrères... Les moyens d'investigation sont également variables : utilisation de tests, dessins, jeux...

Une analyse préliminaire de la pratique du psychologue scolaire nous a permis d'avancer que les programmes appliqués à ce moment là en licence de psychologie scolaire ne sont pas adaptés et ne couvrent pas tous les besoins du psychologue scolaire dans l'exercice de ses fonctions. En effet :

- Concernant la connaissance et le dépistage des pathologies, hormis un module de psychopathologie de l'enfant, le programme enseigné ne propose l'étude d'aucun des troubles habituellement rencontrés en milieu scolaire.
- Concernant la prise en charge des élèves, le programme ne couvre aucunement la prise en charge des difficultés, tant psychologiques que pédagogiques ou instrumentales.
- Concernant les techniques d'investigation il n'offre non plus aucun apprentissage des techniques d'investigation nécessaires au psychologue scolaire. Il comporte un module de "construction des tests" que l'enseignant traduit en "application de tests".

Ce programme nous a paru inadapté aux besoins réels du psychologue en institution scolaire et surtout à sa mission globale qui consisterait de façon globale en "la lutte contre l'échec scolaire et la contribution à l'intégration des élèves à l'école, et ce quelle que soit la nature de leurs difficultés".

C'est pourquoi nous avons saisi l'opportunité de la réforme actuelle de l'enseignement supérieur pour proposer, avec une équipe d'enseignants du département de psychologie, une licence nouveau régime (LMD) en psychopédagogie scolaire, dont l'objectif est de donner au psychologue scolaire les savoir faire nécessaires à l'exercice de sa profession.

Cette nouvelle licence en psychopédagogie scolaire a pour finalité principale la formation de psychologues capables de répondre aux besoins du secteur éducatif, c'est à dire capables de participer à la lutte contre l'échec scolaire et de contribuer à l'intégration des élèves à l'école, et ce, quelle que soit la nature de leurs difficultés.

En effet, l'essence même de la licence nouveau régime se traduit par sa tendance professionnalisante et c'est dans ce cadre que s'est inscrite l'action qui a prévalu dans l'élaboration de ce programme.

Plus concrètement, notre souci a été d'essayer de passer d'une logique d'enseignement à une logique de formation, d'une logique de connaissances à une logique de compétences avec surtout le passage d'un enseignement basé sur les contenus à un apprentissage centré sur l'étudiant. Ce recentrage sur l'apprenant a entraîné dans son sillage l'apparition de la question des compétences à acquérir en fin de formation dans la mesure où les compétences se différencient des savoirs par le fait qu'ils permettent de doter l'apprenant d'outils de transfert que n'offrent pas nécessairement les savoirs disciplinaires.

C'est dans ce sens qu'il faut concevoir les nouvelles missions que l'on veut assigner à l'université en matière de professionnalisation des formations (pour tenter de répondre au problème crucial du chômage), au détriment de ses missions traditionnelles et plus spécifiquement celle liée à la formation à la recherche et à la production des savoirs et c'est dans ce sens que nous avons réalisé ce programme.

La participation à la lutte contre l'échec scolaire se réalise par l'acquisition d'un certain nombre de compétences, de savoirs et de savoir faire concernant 5 grands domaines :

- 1- Le dépistage des troubles et handicaps sensoriels, moteurs, instrumentaux et cognitifs pouvant affecter l'acquisition des connaissances et l'intégration à la vie de groupe.
- 2- L'évaluation et le diagnostic des troubles du comportement pouvant affecter l'acquisition des connaissances et l'intégration à la vie de groupe.
- 3- L'évaluation de l'intégration scolaire et des difficultés d'intégration scolaire.
- 4- La prise en charge et/ou l'orientation de l'élève.
- 5- La prévention des comportements à risque chez l'élève.

L'atteinte de ces objectifs doit se faire pendant 6 semestres pendant lesquels l'étudiant va acquérir des connaissances de base, mais aussi bénéficiera d'enseignements spécialisés et ceux de techniques

d'investigation et de prise en charge de l'élève en difficulté. De plus l'étudiant va s'initier aux techniques informatiques qui seront pour lui un outil précieux pour son travail personnel, et suivra un enseignement approfondi des langues vivantes qui lui permettront d'élargir son horizon en matière de documentation.

Ces enseignements sont renforcés par des stages annuels qui donneront à l'étudiant l'occasion de s'imprégner et d'observer la réalité professionnelle puis de s'entraîner au travail dans les conditions professionnelles réelles.

Les enseignements en licence LMD vont du plus général au plus spécialisé, de la première à la troisième année, et sont complétés par un master professionnel ou de recherche qui permettra à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et ses savoir faire.

Buts et objectifs de la licence en psychopédagogie scolaire

But1 : Acquérir des compétences dans le dépistage des troubles et handicaps sensoriels, moteurs, instrumentaux et cognitifs pouvant affecter l'acquisition des connaissances et l'intégration à la vie de groupe.

Objectif 1 : Acquérir des connaissances théoriques concernant le développement normal de l'enfant au plan sensoriel, moteur, instrumental et cognitif.

Objectif 2 : Acquérir des connaissances théoriques concernant les troubles moteurs, instrumentaux, sensoriels et cognitifs pouvant affecter l'enfant.

Objectif 3 : Acquérir des compétences concernant les effets des troubles moteurs, instrumentaux, sensoriels et cognitifs sur la scolarité, l'acquisition des connaissances et les comportements de l'enfant.

Objectif 4 : acquérir des compétences en administration et interprétation des méthodes psychométriques pour évaluer le fonctionnement cognitif et les aptitudes sensorielles et motrices.

But2 : Acquérir des compétences dans l'évaluation et le diagnostic des troubles du comportement pouvant affecter l'acquisition des connaissances et l'intégration à la vie de groupe.

Objectif 1 : Acquérir des connaissances théoriques concernant le développement normal de l'enfant au plan affectif, comportemental et social.

Objectif 2 : Acquérir des connaissances théoriques concernant les troubles du comportement psycho affectif et social et leurs causes.

Objectif 3 : acquérir des compétences dans le diagnostic des troubles du comportement chez l'enfant et l'adolescent.

Objectif 4 : acquérir des compétences en évaluation diagnostique en utilisant l'entretien psychologique et les techniques d'évaluation du comportement et de la personnalité.

But3 : Acquérir des compétences dans l'évaluation de l'intégration scolaire et des difficultés scolaires de l'enfant et l'adolescent.

Objectif 1 : Acquérir des connaissances théoriques concernant la relation pédagogique et les pratiques éducatives.

Objectif 2 : Acquérir des connaissances théoriques concernant les différentes formes de difficultés scolaires.

Objectif 3 : Acquérir des compétences dans le diagnostic des difficultés scolaires.

Objectif 4 : acquérir des compétences en administration et interprétation des méthodes psychométriques pour évaluer le rendement scolaire.

Objectif 5 : Acquérir des compétences en matière de remédiation et d'orientation scolaire.

But 4 : Acquérir des compétences dans la prise en charge et/ou l'orientation de l'élève.

Objectif 1 : acquérir des compétences dans l'utilisation d'approches individuelles concernant la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent.

Objectif 2 : acquérir des compétences dans l'utilisation d'approches de groupe concernant la prise en charge de l'enfant et de l'adolescent.

But 5 : Acquérir des compétences en matière de prévention.

Objectif 1 : acquérir des compétences en matière de prévention des troubles du comportement et de l'adaptation sociale.

Objectif 2 : acquérir des compétences en matière de prévention de difficultés pédagogiques.

Au terme de ces trois années d'études, l'étudiant en psychologie scolaire doit être capable de repérer, dépister et prendre en charge toutes les difficultés vécues par les élèves dans l'institution scolaire. Il sera également capable de réaliser un travail de recherche et par là même de s'orienter vers la poursuite d'un master s'il le désire et se consacrer ainsi à la carrière universitaire s'il souhaite par la suite entreprendre un doctorat.

Un an et demi après l'ouverture de ces licences, un premier bilan peut être fait ou du moins de premiers constats.

1 - Concernant le déroulement global de la formation :

- Nous devons d'abord remarquer d'une part les gros efforts déployés par certains, mais aussi l'ignorance de beaucoup, du système LMD, de sa philosophie mais surtout de ses dispositifs pédagogiques. Ceci aussi bien au niveau du corps enseignant qu'à celui du personnel administratif qui jusque là ignore encore totalement les procédures de cette réforme et ne s'occupe pas du tout des aspects administratifs de la formation LMD. Il y a une prise en charge des licences traditionnelles par l'administration, mais pas les licences LMD pour lesquelles nous faisons du bricolage : il n'y a pas de responsable administratif du LMD...
- Les efforts des responsables du département étant tournés vers les licences traditionnelles qui regroupent les plus gros effectifs, les licences LMD sont ignorées et même dévalorisées. Dans les emplois du temps, les calendriers d'examens, les affectations de locaux, on attribue à ces dernières des créneaux non pas en fonction des exigences de la formation mais des disponibilités après satisfaction des besoins pour les formations à gros effectifs.
- Les stages sont très importants en licence professionnelle, mais les difficultés de terrain sont immenses : malgré les conventions signées avec différents secteurs, il y a beaucoup de résistances de la part des institutions et surtout de la part des psychologues que

le syndicat a appelés au boycott de l'encadrement des stagiaires en l'absence de rémunération.

- Pas de rencontres régulières des équipes d'UE , ni de l'équipe de formation.
- Tutorat et accompagnement des étudiants commence à peine à être institutionnalisé avec les étudiants de L2.
- Difficulté d'assurer des charges pédagogiques pour les enseignants à cheval entre les deux systèmes, les différentes activités pédagogiques des deux systèmes se faisant en décalage : ainsi, un enseignant en fin de semestre doit par exemple assurer des surveillances d'examens et au même moment continuer à enseigner en licence LMD, lorsqu'il arrive à trouver une salle de cours, celles-ci étant toutes réquisitionnées pour les EMD. De plus, devant les exigences de la formation en LMD, les enseignants préfèrent rester dans l'ancien système qui ne leur demande pas de travail supplémentaire.

2 - Concernant les enseignements :

- Les volumes horaires des modules n'ont pas été ou sont difficilement respectés :
 - * la durée effective du semestre est réduite à deux mois, trois mois dans le meilleurs des cas ce qui rend difficile la réalisation des volumes horaires semestriels présentsiels, compte tenu que 4 semaines en première année et 8 semaines en deuxième année doivent être consacrés aux stages sur terrain.
 - * Le manque d'implication des étudiants et le manque de mobilisation des enseignants, l'absentéisme des uns et des autres font que certains enseignements commencent avec un mois, voire deux mois de retard, c'est-à-dire 3 à 4 semaines avant la fin du semestre.
- Les conditions matérielles d'enseignement sont déplorables : notamment les salles de cours qui ne sont pas appropriées aux enseignements (mauvaise insonorisation...).

- Le recours par les enseignants aux méthodes traditionnelles d'enseignement, d'une part en l'absence de moyens qui permettraient la réalisation d'apprentissages selon les méthodes actives et d'autre part par facilité ou par habitude ou par résistance au changement.
- Les cours de soutien ne sont pas assurés comme il se doit.

Nous devons surtout insister sur l'absence criante de moyens matériels et de supports pédagogiques. Nous ne disposons ni d'ouvrages récents, ni d'ouvrages spécialisés, ni d'ouvrages de base. Il n'existe pas un seul ordinateur à la disposition des étudiants, ni de connection internet dans tout le département de psychologie.

Or, l'utilisation des NTIC dans le système LMD est indispensable et permet aux étudiants de diversifier leurs manières d'apprendre :

- Les NTIC favorisent l'autoformation grâce aux environnements virtuels d'apprentissage.
- Les NTIC permettent l'accès à la documentation sur internet : bibliothèques virtuelles peuvent être consultées de tout point du monde.

En fait tout ce qui est nécessaire à la réalisation du LMD fait défaut à nos formations L'absence de moyens pédagogiques et matériels, le problème des stages donc de la professionnalisation, la persistance du système précédent avec le nouveau système, l'absence de formation pédagogique des enseignants, le manque d'information du personnel administratif et de soutien concernant le LMD, l'absence d'implication, et même la résistance des enseignants au système LMD sont autant d'éléments qui mettent sérieusement en danger la formation dans le cadre du système LMD.

Bibliographie :

- 1- Dieuzeide H, 2001, *les nouvelles technologies*, éd. Nathan, Paris
- 2- Ghallamallah M. 2005, les technologies de l'information et de la communication comme axe stratégique de la réforme universitaire, *Les cahiers du CREAD*, n° 71, pp. 39-52.
- 3- Rouag H, 2004, *l'évaluation de la formation par les étudiants*, thèse de Doctorat d'Etat, Université de Constantine.
- 4- Tefiani M, 2005, Université et nouvelles technologies en Algérie, *Les cahiers du CREAD*, n° 71, pp. 13-26.